

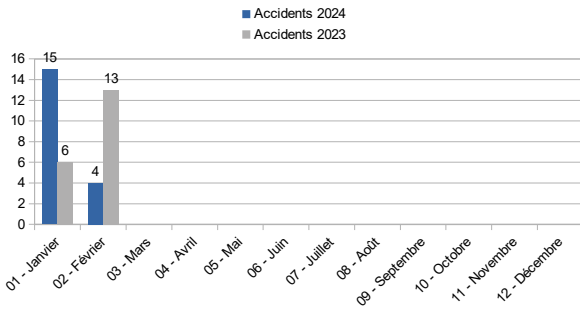
Bilan Février 2024
4 Accidents corporels
0 Tués
5 Blessés

Bilan mensuel des accidents corporels, tués et blessés

* Valeurs non consolidées au jour de parution	Février 2024	Février 2023	Écarts Février 2024 - 2023	Cumuls 2024 Du 01 Janvier 2024 Au 29 Février 2024	Cumuls 2023 Du 01 Janvier 2023 Au 28 Février 2023	Écart Cumuls Du 01 Janvier Au 29 Février 2024 - 2023	12 mois glissants De Mars 2023 à Février 2024
Accidents corporels	4	13	▼ -9	19	19	0	146
Tués(s)	0	1	-1	2	1	1	24
Blessés hospitalisés (BH)	3	12	▼ -9	10	15	▼ -5	96
Blessés légers (BL)	2	4	▼ -2	11	8	▲ 3	88

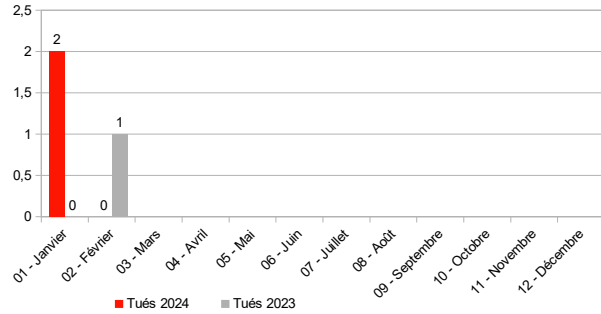
Nombre d'accidents corporels par mois

Nombre d'accidents corporels par mois 2024 / 2023



Nombre de tués par mois

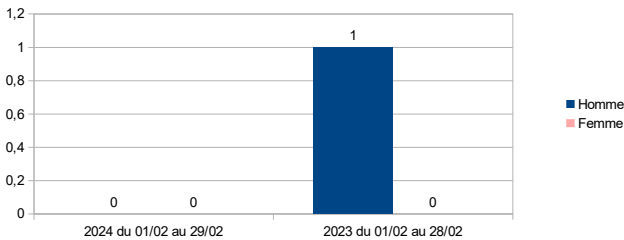
Nombre de tués par mois 2024 / 2023



Répartition des tués par âge et par sexe

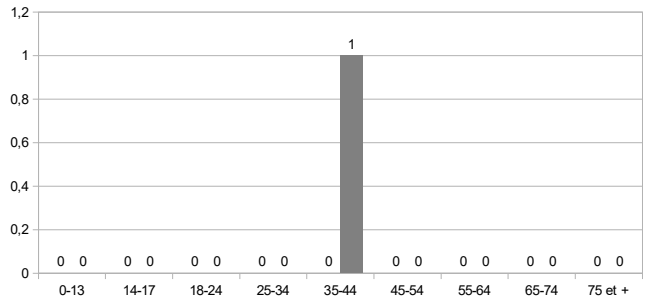
Nombre de tués par sexe 2024 / 2023

Période du 01-02 au 29-02



Nombre de tués par classe d'âge 2024 / 2023

Période du 01-02 au 29-02



Répartition des tués du mois, par moyens de déplacements



Pas de tués au mois de février 2024

Contrôles sanctions automatisés - infractions

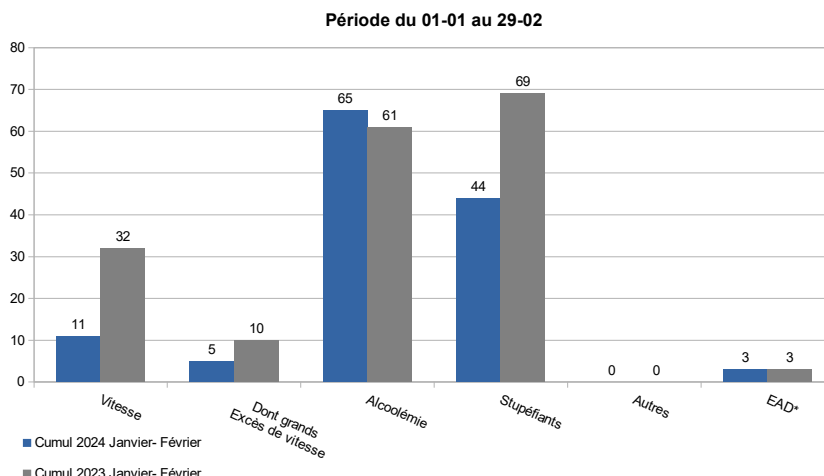
Données non disponibles ou parcellaires, suite au vandalisme de radars.

RADARS	Février 2024		Février 2023		FLASHS Écarts % Février 2024 Février 2023	Cumul 2024 Du 01-01 au 29-02	Cumul 2023 Du 01-01 au 28-02	FLASHS Écarts cumulés % Du 01-01 Au 29-02 2024 - 2023
	Nombre de Radars en service	Nombre de flashes	Nombre de radars en service	Nombre de flashes		Nombre de flashes	Nombre de flashes	
ETF + ETFD + ETT	30	5991	30	5946	▲ 1 %	12447	12988	▼ -4 %
ETFR								
ETC	0	0	1	97	0 %			

Sanctions administratives des droits à conduire - Comparatif 2024 / 2023

Sanctions administratives des droits à conduire

	Cumul 2024	Cumul 2023	Écarts % 2023 - 2022
	Janvier- Février	Janvier- Février	%
Vitesse	11	32	▼ -66 %
Dont grands Excès de vitesse	5	10	▼ -50 %
Alcoolémie	65	61	▲ 7 %
Stupéfiants	44	69	▼ -36 %
Autres	0	0	0 %
EAD*	3	3	0 %



* Ethylo-test anti-démarrage

Actions locales de prévention de la sécurité routière

- Le 02-02-2024 Prévention des addictions (drogues)
- Le 09-02-2024 Sensibilisation aux risques routiers professionnels
- Le 13-02-2024 Bouger pour s'en sortir (mobilités douces)
- Le 15-02-2024 Sensibilisation aux risques deux roues motorisées
- Le 27-02-2024 Sensibilisation sur les conduites à risques

- Au Lycée de Moissac
- A la chambre des métiers de Montauban
- A Moissac
- Au centre de loisir de Montauban
- Au SPIP de Montauban

- à destination des jeunes
- à destination des taxis
- à destination des adultes
- à destination des jeunes pour tous publics



Actualités Nationales



Un geste simple à ne pas oublier

S'attacher permet de maintenir son corps solidaire du siège et empêche d'être projeté sur le parebrise ou hors du véhicule.

Un passager non-attaché peut être propulsé contre le siège avant.

Il met non seulement sa vie en danger, mais aussi celle des passagers devant lui.

Par ailleurs, il faut également être vigilant à bien s'attacher pour que la ceinture soit efficace : elle doit être positionnée sur le haut du bassin et placée sur l'omoplate.

Les chiffres clés

En 2022, 24 % des personnes tuées en voiture ne portaient pas leur ceinture de sécurité.

Le défaut de port de la ceinture, parmi les cas où celui-ci est renseigné, est particulièrement élevé :

- * chez les conducteurs alcoolisés → 35 % des conducteurs tués, contre 12% quand le conducteur n'est pas alcoolisé ;
- * chez les usagers tués de nuit → 29 %, contre 13 % de jour.

Un quart des enfants tués dans un accident de la circulation routière n'était pas attaché.

28,8 % des conducteurs avouent qu'il leur arrive de ne pas la mettre en ville ou lors de courts trajets.

En 2023, 37% des automobilistes déclarent démarrer leur véhicule sans vérifier que tous les passagers soient attachés, contre 40 % en 2022.